

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Envoyé : May 21, 2020 2:22 PM
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Cc : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Objet : OBJET : EXAMEN URGENT – Capsules sur les fournisseurs/la qualité des masques KN95

Je suis d'accord avec cela.

Je proposerais que nous présentions cela à la ministre en lui fournissant le document converti en format PQ car elle recevra probablement beaucoup de questions de suivi à cet égard.

De : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Envoyé : May 21, 2020 2:15 PM
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
Cc : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>; Laycock, Tristan (SPAC/PSPC) <tristan.laycock@canada.ca>
Objet : OBJET : EXAMEN URGENT – Capsules sur les fournisseurs/la qualité des masques KN95

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-après le projet de réponse pour La Presse. James et moi avons discuté des lignes générales et j'ai utilisé nombre des messages qui ont été approuvés. C'est un peu long, n'hésitez donc pas à abréger au besoin.

L'approche que je proposerais serait de présenter cela par écrit et ensuite, de faire un suivi par téléphone chez William pour passer en revue les données factuelles pour lesquelles nous ne pouvons pas confirmer le fournisseur ou les employés et cela est attribuable au fait que nous en sommes encore à nous sortir du contrat. Par contre, si nous utilisons le NSE et que nous ne pouvons fournir les renseignements sur les fournisseurs spécifiques, surtout concernant les approvisionnements à l'étranger, c'est 1. Pour veiller à ce que nous obtenions les fournitures aussi rapidement que possible compte tenu des circonstances et 2. En raison de la nature extrêmement concurrentielle et volatile du marché à l'échelle internationale, nous ne pouvons actuellement rendre ces renseignements publics comme ce serait le cas dans les chaînes d'approvisionnement du Canada pour ces articles vitaux, car nous courrions un grand risque, peut-être d'en perdre l'accès. C'est un problème de sécurité nationale compte tenu que ces produits peuvent sauver des vies.

Je serais heureux d'avoir d'autres intrants à ce propos.

Au BPM, jusqu'à l'échelon de Katie, on a apparemment signé ces renseignements ce matin, ce qui sera utile lorsque nous nous mettrons au travail.

Merci beaucoup,
Cecely

//

Comme nous en avons discuté précédemment, nous avons reçu une commande d'environ 10,9 millions de masques KN95 d'un même fournisseur et environ 9,8 millions ne satisfaisaient pas aux normes canadiennes concernant l'utilisation de ce type de masque dans le système de la santé. Puisque la majorité des masques fournis par ce fournisseur ne satisfaisaient pas aux spécifications de produit énoncées dans le contrat entre le gouvernement du Canada et le fournisseur, nous avons suspendu tout autre envoi de masques N95 de ce fournisseur et nous travaillons sur les conditions pour mettre fin au contrat. Pour être clair, nous n'avons pas

l'intention de payer pour des masques que nous ne pouvons utiliser et nous n'accepterons pas la livraison de masques supplémentaires de ce fournisseur.

Nous en sommes à préciser les remboursements pour les masques qui ne répondaient pas à nos normes et à obtenir un rabais pour ceux que nous avons pu réorienter pour des utilisations non médicales. Les discussions se poursuivent concernant les conditions de rupture de nos relations, de sorte que nous ne sommes pas à même de fournir le nom du fournisseur. L'Agence de la santé publique du Canada mène des essais rigoureux des EPI avant de les distribuer aux provinces et aux territoires pour utilisation dans le système de santé et ce système a fonctionné. Nous pouvons confirmer qu'aucun des masques qui ne satisfaisaient pas aux normes pour utilisation dans le système de santé n'a été distribué aux provinces et aux territoires pour utilisation dans ce cadre. Par contre, jusqu'à maintenant, près de 2 millions de ces masques ont été réorientés vers d'autres organismes à l'extérieur du système de santé et nous prévoyons en déployer davantage dans un proche avenir.

Il s'agit d'un producteur canadien qui fabrique à l'étranger. Le fournisseur a obtenu un contrat après avoir présenté une proposition sur le site Web Achats et ventes du gouvernement fédéral à la suite d'un appel lancé au début de mars par SPAC pour des fournisseurs de biens et services requis en réponse à la COVID-19. Les soumissions reçues par ce portail ont été examinées et la suite a été donnée par une équipe spécialisée de spécialistes des approvisionnements au sein de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour être clair, à la suite du protocole normal du processus contractuel fédéral, à aucun moment le contrat ne s'est rendu pour signature et autorisation au Cabinet du ministre. *(pris en considération dans le document d'information)*

Dans l'étude de cette soumission en particulier par le spécialiste des approvisionnements, la capacité du fournisseur de livrer de grandes quantités de masques rapidement était un facteur important dans l'adjudication du contrat – sous réserve bien sûr, comme toujours, du respect des normes et essais du Canada. En œuvrant directement avec l'ASPC, notre approvisionnement d'achat en quantité en réponse à la COVID-19 a été lancé au début de mars 2020 pour aider à satisfaire les besoins urgents des provinces et des territoires et de leurs systèmes de santé. Le contrat a été l'un des premiers signés pour ce type de produits dès le début de la crise de la COVID-19 et de la réponse des approvisionnements. À ce moment, il y a eu une hausse incroyable de la demande de masques N95 et de produits équivalents à l'échelle mondiale et également pour les travailleurs canadiens de la santé travaillant directement au soin des patients, y compris les cas de COVID-19. Nous cherchions à obtenir des contrats pour des masques respiratoires de fournisseurs qui pourraient livrer rapidement de grandes quantités et le calendrier de livraison de ce fournisseur était des semaines en avance par rapport aux autres fournisseurs. Il est important de signaler que nous avons des ententes avec de nombreux fournisseurs concernant les masques N95 et que nous recevons actuellement des livraisons sur les commandes placées plus tôt au cours de la pandémie. Les masques N95 demeurent en demande extrêmement forte de par le monde et nous continuons à travailler pour en obtenir des livraisons au Canada.

Nos mesures d'assurance de la qualité ont évolué dès le début de la réponse. Depuis la période où le contrat a été signé, nous avons continué d'ajuster et de perfectionner notre approche d'approvisionnement et nous avons en place un système rigoureux d'assurance de la qualité qui commence au point de fabrication et se poursuit à toutes les étapes du processus jusqu'au point de distribution aux provinces et aux territoires.

Nous avons donné la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens dans la passation de marchés et l'approvisionnement en biens et services nécessaires pour la réponse du Canada à la COVID-19. Pour veiller à obtenir le matériel et les fournitures essentiels nécessaires pour appuyer la réponse du système de santé à la pandémie, nous avons, dans bien des cas, passé des marchés en vertu de l'exemption au titre de la sécurité nationale. Sans cette exemption, en vertu des accords commerciaux internationaux, il existe des exigences pour que les sollicitations soient ouvertes parfois jusqu'à 40 jours, ce qui signifierait que s'il y a un besoin urgent à l'égard de produits comme des masques ou des gants le 11 mars, le processus de soumission aurait dû se terminer le 21 avril, laissant un vide de plus de six semaines dans le système de soins de santé. *(pris en considération dans le document d'information)*

De plus, en raison de la vive concurrence mondiale pour les mêmes biens, y compris les masques N95 et les masques chirurgicaux, etc., qui sont encore fabriqués surtout en Chine, car c'est le premier producteur d'EPI et de fournitures médicales, si nous divulguions des renseignements sur certains contrats ou fournisseurs, nous

imposerions un risque élevé aux chaînes canadiennes d'approvisionnement pour ces produits vitaux et par conséquent, cela mettrait en péril la livraison de ces articles au Canada et dans les mains des travailleurs de la santé de première ligne.

Par contre, afin de veiller à ce que nous continuions à diffuser l'information que nous pouvons avec les Canadiens, les responsables de SPAC et la ministre ont comparu comme témoins devant les comités parlementaires à de nombreuses occasions au cours de la pandémie et les critiques de l'opposition reçoivent des séances d'information hebdomadaires. La ministre Anand a assisté à X conférences de presse pour faire le point sur notre réponse à la COVID-19 sur le plan des approvisionnements, ainsi que pour relever les défis courants. En même temps que ces mises à jour hebdomadaires sur le nombre de commandes placées et reçues à l'égard d'articles clés d'EPI et de fournitures médicales comme les masques N95 et que nous affichons sur la page Web de SPAC, nous avons rendu publics au cours des dernières semaines et des derniers mois plusieurs contrats avec des fabricants canadiens et nous continuerons à le faire dans la mesure du possible dorénavant, y compris sur la page Internet.

De : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)

Envoyé : May 21, 2020 6:48 AM

À : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>

Cc : Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>; Laycock, Tristan (SPAC/PSPC) <tristan.laycock@canada.ca>

Objet : OBJET : EXAMEN URGENT – Capsules sur les fournisseurs/la qualité des masques KN95

Très bien fait.

Je pense qu'il nous en faut une de plus en cas de questions pressantes si le cas est découvert – il y aura certainement des questions précises à propos de ces personnes.

Nous ne pouvons évidemment aller trop loin, peut-être quelque chose comme :

Puisque les discussions se poursuivent concernant les conditions de résiliation de notre relation, nous ne sommes pas en position pour fournir le nom de fournisseur.

Cela dit, il existe en place un régime d'intégrité qui détermine si une entreprise est admissible pour faire des affaires avec le gouvernement du Canada.

Toutes les règles ont été respectées dans l'adjudication de ce contrat.

La question est que le Canada a commandé des masques répondant à certaines spécifications et que les articles livrés ne satisfaisaient pas à ces normes.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas l'intention de payer pour les masques que nous ne pouvons pas utiliser et nous n'avons pas l'intention de prendre livraison d'autres masques de ce fournisseur.

Nous avons des contrats avec une vaste gamme de fournisseurs – et nous continuons à mener des essais d'assurance de la qualité sur les nouveaux envois, tout en prenant également des mesures pour renforcer notre capacité intérieure de fabrication d'EPI.

Le 21 mai 2020 à 0 h 17, Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca> écrivait :

Quelques petites réflexions ci-dessous, mais par ailleurs, cela me plaît!

De : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)

Envoyé : May 20, 2020 11:17 PM

À : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

[<elliott.lockington@canada.ca>](mailto:elliott.lockington@canada.ca); fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [<lames.fitz-morris@canada.ca>](mailto:lames.fitz-morris@canada.ca)

Cc : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC) [<tristan.lavcock@canada.ca>](mailto:tristan.lavcock@canada.ca)

Objet : EXAMEN URGENT – Capsules sur les fournisseurs/la qualité des masques KN95

Vous trouverez ci-après pour examen les phrases de réponse, pour le BPM. Sabrina a demandé ces renseignements ce soir, en prévision de la conférence de presse du PM demain.

Tristan a réuni ces renseignements et nous les avons revus ensemble.

//

- Nous avons suspendu tout autre envoi de masques KN95 de ce fournisseur.
- Pour plus de clarté, nous n'avons pas l'intention de payer pour des masques que nous ne pouvons pas utiliser et n'avons pas non plus l'intention de prendre livraison de masques supplémentaires de ce fournisseur.
- Même si nous avons reçu de ce fournisseur des masques qui ne répondent pas aux normes pour utilisation médicale, près de 2 millions de masques ont été réorientés vers des organismes extérieurs au système de santé et nous comptons en déployer davantage dans un proche avenir.
- Nous sommes actuellement à fixer les remboursements pour les masques qui ne répondaient pas à nos normes, ainsi qu'un rabais pour ceux que nous avons pu réorienter à des fins non médicales.

(Identification)

- C'est un fournisseur canadien qui fabrique sur le marché international.
- Ce fournisseur a reçu un contrat après avoir présenté une proposition sur le site Web Achats et ventes, à la suite de notre appel à l'industrie.

- Les soumissions reçues sur le site Achats et ventes ont été validées par une équipe spéciale de spécialistes des approvisionnements à SPAC.

- La capacité du fournisseur de livrer rapidement de grandes quantités de masques a été un point important à considérer dans l'adjudication de ce contrat, **toujours sous réserve évidemment du respect de nos essais et de nos normes.**
- C'était l'un des premiers contrats signés pour ce produit au début de la crise de la COVID-19.
- Depuis, nous avons continué à ajuster et à perfectionner notre approche d'approvisionnement et nous disposons en place d'un système rigoureux d'assurance de la qualité qui commence au point de fabrication. – **Notre approche rigoureuse est la raison pour laquelle aucun de ces masques ne satisfaisant pas à nos normes n'est entré dans le système des soins de santé.**
- Puisque que les discussions se poursuivent concernant les conditions de rupture de notre relation, nous ne sommes pas à même de fournir le nom du fournisseur.